

États financiers consolidés de

**CONSEIL DES MONTAGNAIS DE
UNAMEN SHIPU**

31 mars 2017



CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Table des matières

	<u>PAGE</u>
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS	
État consolidé des résultats et excédent accumulé	2-4
Excédent (déficit) aux fins de A.A.D.N.C.	5
État consolidé de la variation de la dette nette	6
État consolidé de la situation financière	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-26
État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet	27-35
RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS	
Détail des participations dans des entreprises	36
Résultats par projet	37-172
État des résultats et déficit - Fonds d'habitation	173
AUTRES RENSEIGNEMENTS	
Rapport de mission d'examen sur le tableau des salaires, honoraires, frais de voyage et autres rénumérations des chefs et conseillers	174
Tableau des salaires, honoraires, frais de voyage et autres rénumérations des chefs et conseillers	175
Rapport de mission d'examen sur le tableau des salaires, honoraires, frais de voyage et autres rénumérations des cadres supérieurs non élus	176
Tableau des salaires, honoraires, frais de voyage et autres rénumérations des cadres supérieurs non élus	177

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du
Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2017, l'état consolidé des résultats et excédent accumulé, l'état consolidé de la variation de la dette nette et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Les états financiers de deux composantes importantes n'ont pas fait l'objet d'un audit. Par conséquent, étant donné que ces composantes sont comptabilisées à la valeur de consolidation modifiée, nous ne pouvons déterminer si certains ajustements pourraient devoir être apportés aux résultats et aux flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, des placements au 31 mars 2017 et des excédents accumulés au 1er avril 2016 au 31 mars 2017.

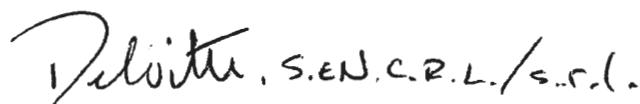
Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences de l'élément décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément aux exigences du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et présentées à la page 5, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) aux fins de A.A.D.N.C.. De plus, le Conseil n'a pas présenté de budget dans ses états financiers audités. Le budget est présenté dans la section non audité des pages 37 à 172.

Le rapport ne couvre pas les résultats par projet.



1

Le 27 juillet 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A110218

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
État consolidé des résultats et excédent accumulé
de l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
REVENUS		
A.A.D.N.C. - Contributions fixes (CF)	5 547 979	5 518 437
A.A.D.N.C. - Contributions préétablies (CP)	6 599 829	1 271 131
A.A.D.N.C. - Subvention	714 028	747 443
A.A.D.N.C. - Surplus récupérables	(1 214 745)	(32 015)
A.A.D.N.C. - Surplus 2016 à réinvestir	77 720	200 651
Santé Canada - Contribution globale	1 656 381	1 587 947
Santé Canada - Contribution préétablie	5 359 110	5 288 258
Santé Canada - Contribution souple	8 540	-
Santé Canada - Surplus récupérable	(643 907)	(233 330)
Centre de Santé de Blanc-Sablon	175 000	175 000
Commission de la Santé et des Services Sociaux (C.S.S.S.P.N.Q.L.)	143 356	211 102
Commission Local des Premières Nations (CLPN)	709 570	586 887
Contributions des usagers	123 068	132 692
Gain sur règlement de dette	69 027	110 165
Hydro-Québec	26 620	7 130
Institut Tshakapesh	1 038 733	658 767
Ministère des Transports du Québec (MTQ)	1 032 150	437 150
Regroupement Mamit Innuat inc.	99 996	113 751
Réserve de remplacement	(134 136)	185 378
Réserve	-	23 632
Revenus de contrats	71 855	34 692
Revenus de gestion	389 961	278 324
Revenus de location	1 197 034	657 577
Revenus d'intérêts	9 826	3 144
Revenus divers	361 928	201 694
Secrétariat aux Affaires Autochtones (SAA)	222 689	3 000
Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)	395 521	30 467
Société Shipu	227 479	523 923
Ventes de matériaux et services	145 785	16 284
Fonds d'Habitation	1 005 052	1 098 244
Revenus différés et contributions fixes inutilisées - exercice précédent	331 654	45 589
Revenus différés et contributions fixes inutilisées - exercice courant	(314 133)	(331 654)
	25 432 970	19 551 460

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
État consolidé des résultats et excédent accumulé
de l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
DÉPENSES		
Salaires et charges sociales	8 510 378	7 738 461
Abonnements et commandites	25 639	9 030
Achats d'équipements	26 049	42 986
Activités culturelles et sportives	231 539	98 874
Allocations aux étudiants	381 109	284 476
Assurances	49 799	48 099
Carburant et essence	246 612	159 596
Contrats et sous-traitance	151 208	491 139
Contribution aux Corporations	823 538	395 068
Dépenses diverses	46 160	40 302
Électricité et chauffage	280 914	311 803
Entretien - bâtiment	77 876	-
Entretien et réparations	95 009	152 662
Fournitures de bureau	100 647	47 741
Fournitures médicales	85 186	48 242
Frais d'administration	261 975	136 839
Frais de déménagement	7 428	7 865
Frais de déplacement	3 372 802	3 494 902
Frais de formation	13 413	23 547
Frais de garde	1 305	1 087
Frais de location	104 914	123 966
Frais de nourritures	10 624	7 094
Frais de recrutement	4 648	15 668
Frais de scolarité	48 612	12 097
Frais de transport	45 570	64 901
Frais funéraires	16 784	23 530
Honoraires professionnels	1 202 132	1 111 214
Licences, taxes et permis	27 114	27 880
Intérêts et frais bancaires	24 850	21 471
Intérêts de la dette à long terme	217 559	73 645
Matériel et fournitures	454 920	362 619
Mauvaises créances	109 087	7 870
Réserve de remplacement	15 000	-
Services municipaux	24 996	25 000
Télécommunications	83 059	90 588
Fonds d'Habitation	810 236	946 887
À reporter	17 988 691	16 447 149

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
État consolidé des résultats et excédent accumulé
de l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
Solde reporté	17 988 691	16 447 149
Transfert à la réserve de formation	-	18 300
Dépenses reportées - Année précédente	-	53 851
Amortissement des immobilisations corporelles	2 335 305	2 249 565
	20 323 996	18 768 865
 EXCÉDENT DE L'EXERCICE AVANT AUTRES ÉLÉMENTS	 5 108 974	 782 595
QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS DES ENTREPRISES (page 36)	494 275	(55 387)
 FONDS EN FIDUCIE	 118	 132
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	5 603 367	727 340
 EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	 34 739 754	 34 095 127
 AJUSTEMENT À L'EXCÉDENT ACCUMULÉ (note 17)	 589 707	 (82 713)
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 16)	40 932 828	34 739 754

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
Excédent (déficit) aux fins de A.A.D.N.C.
de l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
EXCÉDENT DE L'EXERCICE AVANT AUTRES ÉLÉMENTS	5 108 974	782 595
CONCILIATION AUX FINS DE A.A.D.N.C.		
Immobilisations corporelles		
Amortissement	2 335 305	2 249 565
Acquisitions	(6 244 324)	(2 478 245)
	(3 909 019)	(228 680)
Financement		
Remboursement de la dette à long terme	(921 976)	(1 387 743)
Produits d'emprunt à long terme	107 721	1 789 038
	(814 255)	401 295
EXCÉDENT AUX FINS DE A.A.D.N.C.	385 700	955 210

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
État consolidé de la variation de la dette nette
de l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	5 603 367	727 340
AJUSTEMENT À L'EXCÉDENT ACCUMULÉ (note 17)	589 707	(82 713)
VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Acquisitions	(6 244 324)	(2 478 245)
Amortissement	2 335 305	2 249 565
	(3 909 019)	(228 680)
VARIATION DE LA DETTE NETTE	2 284 055	415 947
DETTE NETTE AU DÉBUT	(2 681 113)	(3 097 060)
DETTE NETTE À LA FIN	(397 058)	(2 681 113)

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
État consolidé de la situation financière
au 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	3 808 774	2 147 992
Encaisse - Fonds en fiducie	6 473	6 355
Encaisse - Réserves (note 3)	1 400 816	1 046 682
Débiteurs Gouvernement du Canada (note 4)	(57 617)	1 456 546
Débiteurs - Autres (note 5)	1 626 035	1 802 323
Contributions des usagers à recevoir	76 927	56 365
Financement à recevoir - Gouvernement du Québec (note 6)	389 190	490 104
Participation dans des entreprises (note 7)	1 999 858	727 146
	9 250 456	7 733 513
PASSIFS		
Emprunt bancaire (note 8)	73 137	27 288
Créditeurs et frais courus (note 9)	2 332 834	3 002 775
Salaires et déductions à la source à payer (note 10)	813 976	653 772
Revenus différés (note 11)	75 372	154 586
Contributions fixes inutilisées (note 12)	238 761	177 068
Revenus percus d'avance - Santé Canada	341 460	-
Dette à long terme (note 13)	4 005 398	4 819 653
Réserve de fonctionnement	221 026	65 001
Fonds de réserve de remplacement (note 14)		
Biens mobiliers de la santé	49 546	49 546
Incendie	131 657	173 489
Réserve de remplacement - Habitation	1 143 566	1 064 895
Réserve de fonctionnement - Habitation	220 781	226 553
	9 647 514	10 414 626
DETTE NETTE	(397 058)	(2 681 113)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 15)	41 329 886	37 420 867
EXCÉDENT ACCUMULÉ (note 16)	40 932 828	34 739 754

ÉVENTUALITÉ ET ENGAGEMENTS (note 20 et 21)

AU NOM DU CONSEIL

, Chef

. Directeur général

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
État consolidé des flux de trésorerie
de l'exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent consolidé de l'exercice	5 603 367	727 340
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Quote-part dans les résultats des entreprises	(494 275)	55 387
Ajustement à l'excédent accumulé	589 707	(82 713)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 335 305	2 249 565
	8 034 104	2 949 579
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 19)	1 484 091	(723 875)
	9 518 195	2 225 704
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation du financement à recevoir	100 914	-
Variation de la participation dans des entreprises	(778 437)	30 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 244 324)	(2 478 245)
	(6 921 847)	(2 448 245)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de l'emprunt bancaire	45 849	27 288
Produit d'emprunt à long terme	107 721	1 789 038
Remboursement de la dette à long terme	(921 976)	(1 387 743)
Variation - Réserve de remplacement - Biens mobiliers de la santé	-	(15 449)
Variation - Réserve de fonctionnement	156 025	(92 254)
Variation - Réserve de remplacement - Incendie	(41 832)	3 522
Variation - Réserve de fonctionnement - Habitation	(5 772)	9 418
Variation - Réserve de remplacement - Habitation	78 671	10 181
Variation - Évaluation plan quinquennal	-	(36 502)
	(581 314)	307 499
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE LA TRÉSORERIE	2 015 034	84 958
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE LA TRÉSORERIE AU DÉBUT	3 201 029	3 116 071
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE LA TRÉSORERIE À LA FIN	5 216 063	3 201 029

La trésorerie et équivalents de la trésorerie se composent de l'encaisse et des placements temporaires dont l'échéance initiale est de moins de 3 mois.

Renseignements complémentaires (note 19)

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2017

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISATION

Le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu est un gouvernement local composé d'un chef et de six conseillers, lesquels sont choisis par voie d'élection populaire et dont le mandat consiste à administrer les affaires de la Bande.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public et selon les exigences du «Manuel des rapports de clôture d'exercice» du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Immobilisations corporelles

Les dépenses en immobilisations effectuées après le 31 mars 1996 sont évaluées au coût d'acquisition. Les dépenses en immobilisations effectuées avant le 1er avril 1996 ne sont pas reflétées. Une valeur nominale de 1 \$ a été attribuée comme solde des immobilisations en date du 1er avril 1996 pour représenter l'ensemble des immobilisations acquises avant cette date.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement permet l'amortissement au titre des bâtiments achetés au moyen de prêts qu'elle a assurés, à un montant égale à la réduction annuelle du principale du prêt hypothécaire. Une réserve de remplacement est maintenue en vue du remplacement futur d'éléments d'actifs.

L'amortissement est déterminé selon la méthode de l'amortissement du solde dégressif aux taux annuels suivants :

	<u>Taux</u>
	%
Aménagements de terrains	5
Bâtiments	4
Systèmes sanitaires	5
Travaux d'aqueduc	6
Matériel et équipements	20
Bateaux et embarcations	30
Matériel roulant	30
Matériel informatique	30

Durant l'année d'acquisition, 50 % du taux en vigueur est calculé sur les biens achetés.

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2017

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour le Conseil, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle doit être constaté à titre de charge dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas être annulée par la suite.

Principes de consolidation

Toutes les entités soumises au contrôle du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu sont consolidés une à une, à l'exception des entreprises commerciales. Les activités de ces entreprises sont incluses dans les états financiers consolidés selon la méthode modifiée de comptabilisation de la valeur de consolidation. Toutes les opérations et tous les soldes inter-organisationnels sont éliminés au moment de la consolidation.

En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, seuls le résultat net de l'entreprise, la participation du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu dans l'entreprise et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les conventions comptables de l'entreprise qui sont différentes de celle du conseil. La liste de ces entités se retrouve à la note 7.

Révision par A.A.D.N.C., la SCHL et Santé Canada

Les états financiers consolidés seront examinés par les représentants du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (A.A.D.N.C.), de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et de Santé Canada. Suite à ces révisions, certains postes pourraient être modifiés.

Constatation des produits et revenus différés

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Les paiements de transfert sont considérés comme des revenus lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés; sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Les paiements de transfert sont constatés comme des revenus reportés si les stipulations du transfert donnent lieu à un passif. Les revenus de transfert sont constatés dans l'état des résultats si les passifs sont réglés.

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2017

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits et revenus différés

Les contributions provenant d'autres sources sont reportés quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que des droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont différés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

Revenus de loyer

Les produits tirés d'un immeuble locatif sont constatés lorsqu'un locataire commence à occuper cet immeuble et que le loyer doit être payé. Le Conseil conserve tous les avantages et risques inhérents à la propriété de ses immeubles locatifs et, par conséquent, comptabilise les baux qu'elle conclut avec ses locataires à titre de contrats de location-exploitation. Les produits de la location comprennent le loyer et le recouvrement de produits divers.

Revenus de placements

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés et ils comprennent l'addition des escomptes et l'amortissement de la prime reçue sur les titres d'emprunt. Le revenu de dividende est constaté à la date de déclaration de celui-ci.

Les opérations de portefeuille sont constatées à la première évaluation suivant la date d'opération ou avant. Les gains et pertes provenant de la vente des placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Avantages sociaux futurs

Le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu offre aux employés l'adhésion au régime des bénéfices autochtones incluant le régime de rentes de la sécurité publique des Premières Nations qui est un régime interentreprises de retraite à prestations déterminées. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées et la charge du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu correspond à la contribution requise pour l'exercice.

Pour les employés reliés à des projets financés par le ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, la part de l'employeur concernant le régime de retraite est à la charge du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada en vertu d'une entente avec le régime des bénéfices autochtones.

Pour les autres employés, la charge relative à ce régime correspond à la cotisation requise pour l'exercice.

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2017

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les principales estimations utilisées sont la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. ENCAISSE - RÉSERVES

Le Conseil convient d'établir une réserve de remplacement selon les modalités d'approvisionnement définies au moment de l'engagement (provision annuelle en guise de réserve), et ayant pour utilisation des éléments d'immobilisations préalablement approuvés par les représentants de la SCHL, ou sinon inclus à la liste des immobilisations ne requérant aucune approbation au préalable.

Les fonds ainsi provisionnés doivent faire l'objet d'un transfert de fonds et ainsi être maintenus dans un compte de banque distinct.

4. DÉBITEURS - GOUVERNEMENT DU CANADA

		2017	2016
		\$	\$
A.A.D.N.C.			
NG0M	Contribution de l'employeur au RBA	20 682	20 225
NTF6	Changement conduite amenée	8 000	-
NTND	Aménagement terrain de balle	232 843	-
NTNH	Amélioration énergétique des bâtiments communautaires	270 388	-
NTNJ	Rehaussement des regards pluieux	60 000	-
NTLE	Inventaire des besoins parc immobilier	11 500	-
NTLE	Formation rôle et responsabilité	3 450	-
NT01	PGMR	(8 200)	-
NTHA	Stabilisation des berges	(22 450)	-
NTV4	Décontamination ancien bureau de bande	5 223	-
À reporter		581 436	20 225

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2017

4. DÉBITEURS - GOUVERNEMENT DU CANADA (suite)

Solde reporté		2017	2016
NTLB	Construction de 3 duplex	(137 270)	-
NTLC	Rénovation de 10 maisons	(73 742)	-
NTFW	Agrandissement de 10 unités	(4 475)	-
NTLD	Remblaiement rue D	15 426	-
NTFZ	Système d'ozonation eau potable F&E	22 942	255 000
NT45	Programme du développement économique des collectivités	14 112	-
NT90	Plan de développement touristique	24 132	-
NP16	Étudiants hors-réserve	10 185	21 714
NP54	Éducation post-secondaire	915	-
NP07	Augmentation des salaires des enseignants	-	85 595
NP09	École sur bande - Évaluation institutionnelle	-	13 994
NTKC	Remboursement de prêts	-	645 000
NTHC	Humidificateur École Olamen	-	3 097
NTNG	Gestion déchets solides - Agrandissement du dépotoir	-	12 139
NTPB	Mise au normes des réservoirs de pétrole	-	10 076
		453 661	1 066 840
Santé Canada		(511 278)	389 706
		(57 617)	1 456 546

5. DÉBITEURS - AUTRES

	2017	2016
	\$	\$
Centre de Santé de Blanc Sablon	15 940	80 989
Commission Locale des Premières Nations (CLPN)	327 821	253 308
Corporation de développement économique de Unamen Shipu	(621 813)	-
Hydro-Québec	2 300	7 922
Institut Tshakapesh	251 882	189 578
Lemieux Nolet - Séquestre-administrateur	-	60 887
Ministère des Transports du Québec	58 341	74 164
Pêcherie Unamen Shipu	583 088	329 066
Commission de la Santé et des Services Sociaux (C.S.S.S.P.N.Q.L.)	14 335	27 698
Regroupement Mamit Innuat inc.	-	29 966
À reporter	631 894	1 053 578

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2017

5. DÉBITEURS - AUTRES (suite)

Solde reporté	631 894	1 053 578
Secrétariat aux Affaires Autochtones (SAA)	48 275	-
Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)	140 550	45 896
Société Mukutan inc.	30 778	30 778
Société Shipu	23 252	31 373
Taxes sur les produits et les services (TPS)	179 560	160 234
Taxes de vente du Québec (TVQ)	355 092	169 135
Autres	302 779	395 957
Provisions mauvaises créances	(86 145)	(84 628)
	1 626 035	1 802 323

6. FINANCEMENT À RECEVOIR - GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2017	2016
	\$	\$
Financement à recevoir du Secrétariat aux Affaires Autochtones, encaissable par versements semestriels de capital et intérêts de 56 074 \$ au taux de 5 %, échéant en octobre 2020	389 190	490 104

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2017

7. PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES

	2017	2016
	\$	\$
Le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu possède et/ou exploite les entités commerciales suivantes : - date des informations financières		
Corporation de développement économique de Unamen Shipu - 31 mars 2017, à la valeur de consolidation		
Valeur nette (100 % de participation)	538 172	479 510
Voyages Inter-Nations et Associés inc. - 31 mars 2017, à la valeur de consolidation		
160 actions de catégorie A (33 1/3 % de participation)	315 704	326 210
* Pêcheries Unamen Shipu s.e.c. - 31 mars 2017, à la valeur de consolidation		
51 parts (51 % de participation)	668 612	472 008
Pourvoirie Étamamiou inc. - 31 mars 2017, à la valeur de consolidation		
1 action de catégorie A (100 % de participation)	(120 365)	(94 481)
Société Mukutan inc. - 31 mars 2017, à la valeur de consolidation		
100 actions de catégorie A (100 % de participation)	(198 582)	(456 101)
Les Pêcheries Amik Uneman - 31 décembre 2016, à la valeur de consolidation		
50 parts (46 % de participation)	796 317	-
	1 999 858	727 146

* Cette société en commandite est détenue à 51 % par le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu et de 49 % par Société Mukutan inc.

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2017

8. EMPRUNT BANCAIRES

Emprunt bancaire

Le Conseil dispose d'une marge de crédit, d'un montant autorisé de 650 000 \$ au taux de base plus 1,75 %, garantie par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances et renouvelable le 30 novembre 2017.

9. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2017	2016
	\$	\$
Comptes fournisseurs	2 036 623	2 009 309
Frais courus	296 211	993 466
	2 332 834	3 002 775

10. SALAIRES ET DÉDUCTIONS À LA SOURCE À PAYER

	2017	2016
	\$	\$
Salaires	470 844	295 606
CSST	343 132	347 763
Autres déductions	-	10 403
	813 976	653 772

11. REVENUS DIFFÉRÉS

Certains revenus ont été différés à l'exercice subséquent, exercice durant lequel ces sommes seront dépensées pour couvrir les coûts des programmes suivants :

	2017	2016
	\$	\$
111 Comité social	1 595	4 408
145 Maison des jeunes	-	6 560
190 Comité Pau - Mesure d'urgence	27 413	-
198 Société Shipu	-	93 111
408 Fabrication canot traditionnel	-	24 878
436 Contes et légendes	-	1 599
479 Société Shipu	-	729
435 Bûcherons	29 864	23 301
512 Pourvoirie Étamamiou	16 500	-
	75 372	154 586

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2017

12. CONTRIBUTIONS FIXES INUTILISÉES

Certaines contributions fixes ont été différés à l'exercice subséquent, exercice durant lequel ces sommes seront dépensées pour couvrir les coûts des programmes suivants :

		2017	2016
		\$	\$
NP05	Formules pour les services d'enseignement	184 712	45 422
NP09	École sur bande - Évaluation institutionnelle	-	107 542
NP5A	Éducation post-secondaire	54 049	24 104
		238 761	177 068

13. DETTE À LONG TERME

		2017	2016
		\$	\$
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logements, grevant deux (2) maisons résidentielles, au taux de 1,67 % remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 756 \$, échéant en avril 2031 et renouvelable en juin 2018, garanti par A.A.D.N.C.		113 869	120 989
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant dix (10) maisons résidentielles, au taux de 3,015 % remboursé en 2017		-	2 216
Emprunt de la Caisse Populaire de Sept-Îles, grevant trois (3) maisons résidentielles, au taux de 3,789 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 473 \$, échéant en mars 2019, garanti par A.A.D.N.C.		10 907	16 057
Emprunt de la Caisse Populaire de Sept-Îles, grevant dix (10) maisons résidentielles, au taux de 3,721 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 019 \$, échéant en janvier 2020, garanti par A.A.D.N.C.		32 827	43 612
Emprunt de la Caisse Populaire de la Romaine, grevant huit (8) maisons résidentielles, au taux de 3,08 %, remboursé en 2017		-	3 298
A reporter		157 603	186 172

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2017

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2017	2016
	\$	\$
Solde reporté	157 603	186 172
Emprunt de la Caisse Populaire de la Romaine, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 3,376 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 635 \$, échéant en janvier 2019, garanti par A.A.D.N.C.	34 901	53 005
Emprunt de la Caisse Populaire de La Romaine, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 3,179 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 685 \$, échéant en janvier 2018, garanti par A.A.D.N.C.	16 666	36 019
Emprunt de la Caisse Populaire de La Romaine, grevant sept (7) maisons résidentielles, au taux de 3,721 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 2 605 \$, échéant en février 2022 et renouvelable en février 2018, garanti par A.A.D.N.C.	140 285	165 814
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logement, grevant sept (7) maisons résidentielles, au taux de 1,92 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 663 \$, échéant en mars 2023 et renouvelable en avril 2019, garanti par A.A.D.N.C.	113 015	130 627
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 1,19 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 253 \$, échéant en mai 2025 et renouvelable en novembre 2020, garanti par A.A.D.N.C.	118 105	130 882
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logements, grevant cinq (5) maisons résidentielles, au taux de 1,14 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 521 \$, échéant en mai 2025 et renouvelable en juin 2021, garanti par A.A.D.N.C.	142 255	158 509
Emprunt de la Caisse Populaire de La Romaine, grevant vingt (20) maisons résidentielles, au taux de 3,228 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 996 \$, échéant en février 2020, garanti par A.A.D.N.C.	33 248	43 942
<u>À reporter</u>	756 078	904 970

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2017

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2017	2016
	\$	\$
Solde reporté	756 078	904 970
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logements, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 1,43 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 284 \$, échéant en avril 2025 et renouvelable en mars 2022, garanti par A.A.D.N.C.	116 434	129 934
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logements, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 1,62 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 250 \$, échéant en mars 2026 et renouvelable en mars 2018, garanti par A.A.D.N.C.	125 543	138 404
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logements, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux 1,92 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 126 \$, échéant en mars 2028 et renouvelable en avril 2019, garanti par A.A.D.N.C.	133 932	144 774
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logements, grevant six (6) maisons résidentielles, au taux de 3,869 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 3 019 \$, échéant en mai 2030 et renouvelable en mai 2017, garanti par A.A.D.N.C.	373 325	394 663
Emprunt de la Caisse Populaire de La Romaine, grevant cinq (5) maisons résidentielles, au taux de 3,672 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 2 509 \$, échéant en octobre 2030 et renouvelable en octobre 2017, garanti par A.A.D.N.C.	321 505	339 449
Emprunt de la Caisse Populaire de La Romaine, grevant trois (3) maisons résidentielles, au taux de 3,672 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 597 \$, échéant en octobre 2030 et renouvelable en septembre 2017, garanti par A.A.D.N.C.	203 741	215 201
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logements, grevant une (1) maison résidentielle, au taux 0,96 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 531 \$, échéant en juillet 2021, garanti par A.A.D.N.C.	27 027	33 002
<u>À reporter</u>	<u>2 057 585</u>	<u>2 300 397</u>

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2017

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2017	2016
	\$	\$
Solde reporté	2 057 585	2 300 397
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logements, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 0,96 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 583 \$, échéant en juillet 2029 et renouvelable en septembre 2021, garanti par A.A.D.N.C.	220 898	236 976
Emprunt de la Caisse Populaire de La Romaine, grevant cinq (5) maisons résidentielles, au taux de 2,586 %, remboursé en 2017	-	23 740
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logements, grevant cinq (5) maisons résidentielles, au taux de 1,65 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 910 \$, échéant en mai 2030 et renouvelable en juin 2017, garanti par A.A.D.N.C.	129 127	137 847
Hypothèque sur bâtiment à la Caisse Populaire de La Romaine, au taux de 6,316 %, d'un montant original de 40 000 \$, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 351 \$, échéant en août 2017	1 686	5 656
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, au taux préférentiel majoré de 2,35 %, d'un montant original de 200 000 \$, remboursable par versements annuels de capital de 50 000 \$ plus intérêts, échéant en septembre 2019 et renouvelable en septembre 2017, garanti par l'universalité des créances et par A.A.D.N.C.	150 000	200 000
Prêt à terme de la Banque Royale, au taux de 5,37 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 1 620 \$, échéant en mars 2028 et renouvelable en mars 2018	161 349	172 765
Emprunt de la Caisse Populaire de La Romaine, grevant la maison des jeunes, au taux de 5,052 %, remboursable en versements semestriels de capital et intérêts de 56 074 \$, échéant en octobre 2020, garanti par le Secrétariat aux Affaires Autochtones	389 190	490 104
À reporter	3 109 835	3 567 485

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2017

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2017	2016
	\$	\$
Solde reporté	3 109 835	3 567 485
Emprunt de la Caisse Populaire de La Romaine, au taux de 5,05 %, remboursables par versements mensuels de capital et intérêts de 3 812 \$, échéant en février 2025 et renouvelable en février 2018	296 915	326 931
Emprunt de la Caisse Populaire de La Romaine, au taux préférentiel majoré de 2,35 %, remboursables par versements annuels de capital de 118 750 \$ plus intérêts, échéant en mai 2024 et renouvelable en septembre 2022	497 019	831 250
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, gérant cinq (6) maisons résidentielles, au taux préférentiel majoré de 1,75 %, remboursable par versements annuels de capital de 101 629 \$ en septembre plus intérêt, garanti par l'universalité des créances	101 629	93 987
	4 005 398	4 819 653

Un montant de 2 374 362 \$ (2 655 018 \$ en 2016) est remboursé par des subventions de la SCHL, en vertu de l'article 56.1 de la Loi Nationale d'Habitation et par les contributions des usagers.

Les échéances de la dette à long terme pour chacun des cinq exercices suivant le 31 mars 2017 sont :

	\$
2018	582 319
2019	467 813
2020	451 160
2021	387 935
2022	218 189

14. FONDS DE RÉSERVE DE REMPLACEMENT

Biens mobiliers de la santé

Les acquisitions de biens mobiliers de plus de 1 000 \$ sont comptabilisées en diminution de la réserve de remplacement annuellement alors que celles des biens mobiliers de moins de 1 000 \$ sont comptabilisées à la dépense du service de santé.

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2017

15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

COÛT	Solde au début	Addition	Cession	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations du Conseil des Montagnais au 1er avril 1996				
Terrains	200 000	-	-	200 000
Aménagements de terrains	2 556 456	804 231	-	3 360 687
Bâtiments	28 990 724	2 135 827	-	31 126 551
Bâtiments - Conventions 001 à 031	13 049 270	-	-	13 049 270
Système sanitaires	3 773 931	189 364	-	3 963 295
Travaux d'aqueduc	11 533 968	2 103 567	-	13 637 535
Matériel et équipements	3 543 930	629 427	-	4 173 357
Bateaux et embarcations	2 902 875	-	-	2 902 875
Matériel roulant	2 850 770	289 544	-	3 140 314
Matériel informatique	467 076	92 364	-	559 440
	69 869 001	6 244 324	-	76 113 325
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
	Solde au début	Amortissement de l'exercice	Cession	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations du Conseil des Montagnais au 1er avril 1996				
Terrains	-	-	-	-
Aménagements de terrains	808 422	108 938	-	917 360
Bâtiments	11 248 598	724 317	-	11 972 915
Bâtiments - Conventions 001 à 031	7 564 238	389 099	-	7 953 337
Système sanitaires	2 174 876	81 411	-	2 256 287
Travaux d'aqueduc	4 529 220	483 392	-	5 012 612
Matériel et équipements	2 238 481	282 744	-	2 521 225
Bateaux et embarcations	1 344 886	49 597	-	1 394 483
Matériel roulant	2 107 023	202 180	-	2 309 203
Matériel informatique	432 390	13 627	-	446 017
	32 448 134	2 335 305	-	34 783 439
Valeur nette comptable				41 329 886

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2017

16. EXCÉDENT ACCUMULÉ

	2017	2016
	\$	\$
Excédent non affecté	3 601 867	2 132 185
Fonds en fiducie	6 473	6 355
Investissement net dans les éléments à long terme	<u>37 324 488</u>	32 601 214
	40 932 828	34 739 754

17. AJUSTEMENTS À L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Suite à des accords intervenus entre le Conseil, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, la SCHL et certains créanciers, des ajustements se sont avérés nécessaires afin de redresser certains surplus et déficits identifiés au 31 mars 2016.

	2017	2016
	\$	\$
Lettre du comité de révision A.A.D.N.C.	(77 720)	(831)
Réévaluation des comptes à payer	(111 010)	13 193
Réévaluation des comptes à recevoir	-	(110 524)
Ajustement réserve Santé	-	15 449
Inscription de la participation dans Les Pêcheries Amik Uneman	<u>778 437</u>	-
	589 707	(82 713)

18. RAPPROCHEMENT DES FONDS A.A.D.N.C.

	2017	2016
	\$	\$
Revenus de A.A.D.N.C. selon l'entente de financement	12 861 836	7 537 011
Surplus récupérable	(1 214 745)	(32 015)
Surplus 2016 à réinvestir	<u>77 720</u>	200 651
Revenus de A.A.D.N.C. selon les états financiers (page 2)	11 724 811	7 705 647

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2017

**19. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES
FLUX DE TRÉSORERIE**

**Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement
d'exploitation**

	2017	2016
	\$	\$
Débiteurs Gouvernement du Canada	1 514 163	(618 105)
Débiteurs - Autres	176 288	(374 343)
Contributions des usagers à recevoir	(20 562)	36 864
Dépenses reportées	-	53 851
Créditeurs et frais courus	(669 941)	(189 942)
Salaires et déductions à la source à payer	160 204	81 735
Revenus différés	(79 214)	108 997
Contributions fixes inutilisées	61 693	177 068
Revenus percus d'avance - Santé Canada	341 460	-
	1 484 091	(723 875)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Encaisse	3 808 774	2 147 992
Encaisse - Fonds en fiducie	6 473	6 355
Encaisse - Réserves (note 3)	1 400 816	1 046 682
	5 216 063	3 201 029

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2017

20. ÉVENTUALITÉ

Au cours de l'exercice précédent, la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail (CSST) a émis une cotisation couvrant les années 2006 à 2010 totalisant 695 525 \$. Le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu conteste cette cotisation et ne reconnaît devoir qu'une somme de 343 132 \$ laquelle est comptabilisée comme créateurs et charges à payer au 31 mars 2017. Des discussions sont présentement en cours avec la CSST afin d'en arriver à une entente. Tout montant en excédent des sommes déjà comptabilisées sera inscrit et comptabilisé dans les états financiers de l'exercice en cours duquel le montant final sera connu.

21. ENGAGEMENTS

Le Conseil loue des photocopieurs en vertu de contrats de location-exploitation qui viennent à échéance en janvier 2020. Les versements futurs s'élèvent à 69 792 \$ et comprennent les paiements pour les trois prochains exercices :

	\$
2018	25 380
2019	25 380
2020	19 032

22. OBLIGATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL

Le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu offre un régime à prestations déterminées aux membres admissibles de son personnel. Ces derniers doivent verser un pourcentage variant de 6,8 % à 8,5 % de leur salaire. Le conseil verse des contributions de 1,82 fois la contribution des employés dans le compte de cotisation des membres. Le montant des prestations de retraite dont bénéficieront les employés représentera le montant de la rente de retraite pouvant être achetée en fonction des parts détenues par le membre dans le régime de pension au moment où il se retire de ce régime. Le Conseil n'a pas d'autres obligations en ce qui concerne le régime de retraite en date du 31 mars 2017.

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2017

23. INFORMATION SECTORIELLE

Le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu offre une gamme de services à ses membres. Aux fins de présentation de rapports à la direction, les opérations et les activités sont organisées et présentées par secteur et par projet. Les services offerts à la population regroupent l'éducation, la santé, le développement économique, le logement ainsi que d'autres services à la communauté en plus de l'administration de la bande. Pour chaque segment faisant l'objet d'un rapport distinct, les revenus et dépenses sectoriels représentent à la fois les montants directement attribuables au secteur et les montants alloués de façon raisonnable. La présentation sectorielle est fondée sur les méthodes comptables exposées dans le résumé des principales méthodes comptables figurant à la note 2. Les résultats de chaque segment pour l'exercice sont sommarisés en annexe aux pages 27 à 35. De plus, cette information est présentée en détail aux pages 37 à 173 dans la section non audité du rapport financier annuel.

24. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.